

Aéroport d'Orly

Deux enquêtes après l'incident du vol Corsair

DANS LE JARGON TECHNIQUE, on appelle ça un « tail strike ». Un « toucher de queue » en français. Le 10 décembre, un Boeing 747-400 de Corsair en partance pour Punta Cana, en République dominicaine, a dû faire demi-tour après avoir touché le tarmac au décollage. C'est le cône de la queue qui a frotté au moment où l'appareil quittait le sol. Puis, en vol, certains des 559 passagers ont vu un Mirage de l'armée de l'air volant à seulement quelques mètres du Boeing. Il s'agissait d'une inspection prévue dans les cas d'urgence. Le commandant de bord a préféré

faire demi-tour, évoquant un problème informatique. Une enquête interne est en cours à Corsair. La compagnie attend son résultat avant de prononcer d'éventuelles sanctions contre l'équipage. Une autre a été ouverte au Bureau d'enquêtes et d'analyses du ministère des Transports (BEA, l'ex-Bureau enquêtes accident). Ses conclusions devraient être connues dans quelques semaines ou quelques mois... « Nous sommes en phase de collecte factuelle », explique-t-on.

Mais le BEA a déjà eu à se pencher sur ce type d'incidents, qui, sans être fréquent, est bien

connu des pilotes. « Ce n'est tout de même pas quelque chose de banal », relève le BEA. En juillet, il a ainsi publié un bulletin sur ce cas de figure. Baptisé « Contact du fuselage avec la piste à la rotation au décollage », il se focalise sur l'erreur informatique. Si le commandant de bord entre dans l'ordinateur un chiffre erroné concernant le poids de l'avion (chargement ou carburant), la vitesse au décollage, calculée automatiquement, sera inadaptée. Dans le cas d'école cité par le BEA, le commandant de bord avait fait une erreur de 100 tonnes pour une masse totale de 268 tonnes... La suite, c'est un raclement au moment du décollage, un bruit sans choc, perçu seulement par le personnel navigant se trouvant à l'arrière de l'avion.

« Cet événement souligne que la propagation d'une erreur de saisie est difficile à arrêter au niveau individuel s'il n'existe pas de barrières efficaces. Avec des systèmes automatisés, la détection de l'erreur n'est pas non plus aisée, surtout si l'équipage a peu d'expérience sur le type d'avion et ainsi peu de références sur les ordres de grandeur », analyse le BEA. Corsair dispose d'une demi-douzaine de 747-400 depuis plusieurs années. Celui en cause le 10 décembre est sorti de l'usine en 1992. D'abord propriété d'United Airlines, il a été livré à Corsair moins d'un mois avant l'accident... La veille, une première avarie avait cloué le même avion au sol.

BRENDAN KEMMET

Le témoignage d'un « spotter »

UN « SPOTTER », l'un de ces passionnés d'aviation embusqués en bout de piste sur tous les aéroports du monde, a assisté au décollage du Boeing Corsair le 10 décembre.

Il en a fait le récit sur un site Internet* : « Le 744 est autorisé au décollage en piste 24, le pilote, confiant, lance sa machine. Moi je me trouvais au niveau du point whisky 43, sur la petite butte

de Wissous où de nombreux passionnés se rendent là le week-end pour voir décoller ces beaux oiseaux. Ça y est, j'entends les quatre turbines de ce dernier arrivé chez Corsair, le F-HLOV. Passage à grande vitesse puis rotation et, là, l'arrière de l'avion a touché la piste sur au moins 100 m environ, laissant derrière lui une épaisse fumée blanche (...). »

Un véhicule est venu inspecter les dégâts. Voici son

message à la tour, capté par le spotter :

— « La tour, inspection 2. On a trouvé une longue trace sur la piste avec des débris de métal, faut faire intervenir les balayeuses »

— « Inspection 2, qu'appelez-vous débris métalliques ? »

— « Oui, ce sont des débris en forme de copeaux métallique, y'en a un peu partout là. »

* <http://www.airkalo.com>.



ORLY, MERCREDI. C'est cet avion de la compagnie Corsair qui a été endommagé au décollage le 10 décembre, la queue de l'appareil ayant touché la piste. La petite partie blanche (à gauche) témoigne de la réparation effectuée depuis sur le Boeing. (LP/V.V.)

Un plan social en cours

FIN NOVEMBRE, Corsair a annoncé un plan social, avec 211 suppressions d'emplois à la clef. Il est actuellement en pleine discussion au siège de la société, à Rungis (Val-de-Mame). Cette filiale de Nouvelles Frontières, qui compte 1 620 salariés, a justifié cette décision par des difficultés écono-

miques. Elle dit avoir « subi les effets conjugués d'une dégradation du marché touristique, en particulier sur la destination de la Réunion, et d'une forte hausse du prix du pétrole ». C'est en particulier l'épidémie de chikungunya qui est mise en avant. Quarante-vingts navigants commerciaux, 19 pilotes et

112 autres agents sont concernés mais Corsair veut « favoriser les départs volontaires afin de limiter les licenciements secs ».

La CFDT a mis en avant des « erreurs de gestion » et la CGT des « changements incessants de stratégie de l'actionnaire principal », le groupe allemand TUI.

VIVRE EN ESSONNE

WISSOUS

Des avions dans le gymnase

LES AMATEURS de modèles réduits vont se régaler, dimanche prochain, à Wissous. Le club d'aéromodélisme organise sa traditionnelle rencontre régionale de vol d'intérieur, au gymnase du Cucheron. Les avions et les hélicoptères seront propulsés par moteurs électriques et radiocommandés. Des appareils ultramaniables et très légers, certains ne pesant pas plus de 20 g. Des démonstrations en vol et des programmes acrobatiques se dérouleront toute la journée.

Gymnase du Cucheron, dimanche 7 janvier, de 10 heures à 17 heures.

LINAS

Les services municipaux en direct

LA MAIRIE a décidé de porter, à la connaissance du public, les numéros de téléphone de certains services afin d'éviter de passer systématiquement par le standard. Ce sont des lignes directes qui permettront aux habitants d'obtenir leur correspondant beaucoup plus rapidement. Bien entendu, si vous désirez joindre un autre service, contactez le standard au 01.69.80.14.00.

Service urbanisme : 01.69.80.14.10 ; état civil : 01.69.80.14.24 ; affaires scolaires : 01.69.80.14.40 ; service culture sport : 01.69.80.14.19.

MONTGERON

La ville chouchoute ses anciens

UNIQUE EN ESSONNE. Si toutes les communes distribuent leur journal municipal à la population, Montgeron innove en lançant une publication destinée aux retraités qui le demanderont. Tous les trois mois, sortira « Montgeron Senior ». « A travers ce magazine, la ville s'efforce de compléter son action au service des personnes âgées, qu'il s'agisse du portage des repas à domicile, de l'enregistrement des demandes d'allocations et de cartes de transport ou de la résidence spécialisée Vandeville », pose Gérard Hérault, le maire (PS) de Montgeron. Au programme : des informations sur la solidarité, sur une future résidence pour personnes âgées, le programme des activités, etc. L'ensemble donne une image résolument moderne du troisième âge avec, notamment, une pleine page sur des formations à Internet dispensées par l'Espace public numérique (EPN) de la ville.

MASSY

Le centre Paul-Baillart enfin rouvert en février ?

C'EST UNE ANNONCE assortie de conditionnel et de « peut-être ». Il n'empêche. Le 9 février, Charlélie Couture devrait être le premier artiste à fouler la nouvelle scène du centre culturel Paul-Baillart à Massy. Le lieu qui organise notamment les Primeurs de Massy, le Festival des premiers albums, est en rénovation depuis plus d'un an. La scène a été agrandie et des travées de sièges rétractables installées dans la salle principale. L'ancien bar a été repensé pour devenir une véritable seconde salle de concert, plus petite. Le bâtiment est mieux insonorisé et des panneaux de bois recouvrent désormais la façade extérieure. Seul problème : prévue initialement en juin, la fin des travaux a été maintes fois repoussée depuis, obligeant l'association du centre culturel à reporter ou annuler plusieurs concerts. Aujourd'hui, dans l'équipe, on croise les doigts pour que la date du 9 février ne soit pas une énième fois déplacée. L'ouverture est notamment conditionnée au passage de la commission de sécurité début février.